

Informations de la CI Facteurs d'instruments de musique

Portrait d'Anita Dähler

Secrétariat du Fonds en faveur de la formation professionnelle



C'est dans le cadre de la CIFIM que j'ai pour la première fois entendu parler de possibles déclarations de force obligatoire générale au sujet d'un fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP). Au 1^{er} janvier 2010, j'ai été reprise en qualité d'employée chez Elin Office SA à Berne la direction du secrétariat CIFIM-FFP nouvellement créé. Le développement des activités avec la commission sur la formation en faveur de la formation professionnelle me procure une grande satisfaction. La collaboration s'est mise en place de façon remarquable et je peux toujours compter sur la fiabilité des membres de la commission. Mille mercis !

La cérémonie d'inauguration et la journée de portes ouverte à l'issue de la 2^e étape de construction à Arenenberg ont grandement fait vibrer ma fibre artisanale. Les connaissances et la créativité grâce auxquelles les facteurs d'instruments de musique font des merveilles me fascinent au plus haut.

Tout en veillant à réduire l'administration au stricte nécessaire (ce n'est pas toujours facile dans un pays aussi bureaucratique que la Suisse), c'est avec plaisir que j'appuie cette formation.

Au cours de mes 13 années en tant que jardinière d'enfants, je faisais plus de musique que j'en fais à présent. Qui sait, peut-être que les choses changeront de nouveau.

Anita Dähler

Fonds en faveur de la formation professionnelle

En 2010, le Conseil fédéral a décidé de rendre obligatoire de façon généralisée le fonds en faveur de la formation professionnelle pour les facteurs d'instruments de musique. Depuis, ce fonds s'est bien établi. La commission bien rodée et le secrétariat travaillent efficacement de garder une administration aussi légère que possible. Cette année, la commission a aussi été amenée à s'occuper de divers cas particuliers. La majorité des entreprises a payé ses cotisations dans les délais impartis. Certaines autres entreprises ont rejoint le groupe. Nous partons du principe qu'entretemps, pratiquement toutes les entreprises actives dans nos secteurs d'activités ont pu être répertoriées. Notre fonds en faveur de la formation professionnelle et la contribution de solidarité sont fort bien acceptés.

Le FFP Facteurs d'instruments de musique tient ici à adresser ses remerciements à toutes les parties qui, grâce à leur coopération, ont contribué à la réussite de ce deuxième exercice. A l'avenir également, la commission s'engagera pour que le montant des cotisations ne soit utilisé que pour la formation et le perfectionnement. Nous espérons ainsi donner aux entreprises un nouvel élan qui les encouragera à proposer des places d'apprentissage aux jeunes.

Thomas Wälti, membre de la commission FFP

Rétrospective 2011

Mise en œuvre du nouveau concept de formation

Nous en sommes déjà à la troisième année dans la mise en œuvre de notre nouveau concept professionnel. La formation de la première classe d'apprenants selon le nouveau concept se terminera l'été prochain et la phase d'intégration de notre nouvelle profession arrivera ainsi à son terme. Le comité directeur se réjouit de la réussite de ces étapes et espère que la nouvelle formation permettra à nos apprenants de bien démarrer dans la profession et de pouvoir s'épanouir harmonieusement dans le monde du travail.

Nos apprenants

Cette année, les derniers apprenants ont terminé leur formation selon les « anciennes réglementations » professionnelles. Ce sont une réparatrice d'instruments à vent et trois factrices de pianos. Un facteur de piano a répété des éléments de l'examen pratique. Tous ont passé avec succès la procédure de qualification.

Treize apprenants (dix hommes et trois femmes) ont commencé leur formation de facteur d'instruments de musique. Il y en a cinq dans la filière « Facture d'orgues » (5d), quatre dans la filière « Facture de piano » (1i+d/f, 3d), trois dans la filière « Facture d'instruments à vent » (3d) et un apprenant de France (1f) dans la filière « Réparation d'instruments à vent ».

Au total, nous comptons 43 apprenants dans quatre branches du domaine de la fabrication d'instruments de musique.

La nouvelle procédure de qualification

Les lignes directrices concernant la procédure de qualification ont été établies pour toutes les branches, qualifiées de bien fondées par les instances compétentes du canton de Thurgovie et le centre suisse des services Formation professionnelle et entérinées définitivement par la commission pour le développement professionnel et la qualité. La documentation est à présent en cours de traduction. Les documents d'évaluation pour les experts seront établis à partir de janvier 2012.

Formation bilingue



Cofinancé par la Confédération, le projet « Plurilinguisme dans la profession » doit permettre que notre formation bilingue proposée pour toute la Suisse au Centre de compétences CFP d'Arenenberg puisse être saisie comme une chance si possible par tous les intéressés. Le lancement officiel de la mise en œuvre des mesures planifiées dans le projet a eu lieu au début de l'année.

La première manifestation commune avec tous les acteurs du projet a eu lieu au matin de 24 mars 2011 au CFP d'Arenenberg. L'après-midi a été consacré à la présentation du projet à un public plus large.

Comme première mesure, nous avons sondé auprès des apprenants leur niveau de connaissances de la seconde langue. Plusieurs enseignants ont saisi cette occasion pour eux aussi se faire une idée de leurs connaissances linguistiques. Avec l'élaboration des concepts pour les ateliers d'apprentissage et les ateliers linguistiques, ainsi que pour les échanges de places d'apprentissage, nous avons fait un grand pas en avant. Ces concepts sont actuellement dans une phase pilote.

Information et communication

Nous avons reçu en majorité des échos positifs au sujet du nouveau logo introduit au printemps dernier. La lettre d'information Accento trimestrielle (voici déjà la 12^e édition) semble elle aussi être bien appréciée. Toutes les pages de notre site Internet sont à présent disponibles en français et en allemand. Divers groupes-cibles ont reçues des informations spécifiques liées au projet « Plurilinguisme dans la profession ».

Marketing lié à la profession

La CIFIM a participé à plusieurs foires et manifestations sur l'information professionnelle. Pour faire une propagande ciblée en matière de places d'apprentissage, il existe désormais un dossier d'information avec des feuilles volantes sur les diverses branches professionnelles.

Les enseignants sont aussi des apprenants

Le personnel enseignant a consacré deux fois deux jours pour se pencher en détail sur la didactique de l'enseignement bilingue. Certains responsables de cours interentreprises ont également participé à ces rencontres. Ces dernières servent aussi à organiser les plans de leçon et à élaborer la documentation de travail plurilingue. Certains enseignants se sont inscrits à des cours de perfectionnement en langue française.

Autres développements

Par son engagement, la CIFIM s'efforce de renforcer de manière généralisée la facture d'instruments de musique partout en Suisse, et de soutenir des organisations et des entreprises dont les instruments ne sont pas encore intégrés dans les concepts de formation actuels. Pour ce faire, elle a invité des représentants de fabricants d'autres instruments à s'asseoir à une table ronde. La discussion a été très constructive et les résultats obtenus nous encouragent à poursuivre sur cette voie. A titre de première mesure, il a été décidé de proposer des cours interentreprises adaptés aux participants de ces entreprises. Une étape suivante consistera à vérifier dans quelle mesure il peut être possible, moyennant le cas échéant une adaptation de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation, d'intégrer d'autres instruments dans la formation des facteurs d'instruments de musique

Garantir l'avenir de la formation

A l'issue de la phase d'intégration l'année prochaine, nous devons nous passer de l'aide financière accordée à cette fin par l'officier fédéral de la formation professionnelle et de la technologie de même que de l'encadrement bénévole mais fort compétent de l'IFFP. Compte tenu de la diminution du nombre d'entreprises et de collaborateurs spécialisés, les recettes provenant du fonds en faveur de la formation professionnelle seront d'environ 30 % moins élevées que ce que les sondages laissaient prévoir. Par conséquent, les moyens nécessaires à garantir la formation dans la qualité escomptée seront extrêmement limités. Afin que les prochaines et importantes étapes de développement puissent être franchies malgré cette situation difficile, La CIFIM engagera toutes ses forces pour devenir dans le courant des prochaines années une organisation autonome et financièrement sûre. Diverses ébauches de solutions et mesures adéquates sont en train d'être développées pour parvenir à ce but.

Le comité directeur (CD)

Au total, le CD s'est retrouvé à quatre reprises pour des séances d'une demi-journée ou d'une journée (sans compter la séance de clôture et la « table ronde ») ainsi qu'à l'assemblée des délégués. Après avoir malheureusement dû démissionner en milieu d'année pour des raisons de santé, le président en charge et conseiller national Theophil Pfister a rejoint la nouvelle commission élargie (voir Accento 2/11).

Au nom du CD, je tiens ici à remercier toutes celles et tous ceux qui, au cours de cette année, ont contribué à soutenir nos objectifs en tant que membres, partenaires, apprenants ou autres fonctionnaires. Le CD se réjouit de poursuivre cette bonne collaboration et vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne nouvelle année.

Walter Leist, président CIFIM

**Salon des professions,
septembre 2011, Lenzburg/AG**



« Choix de la profession – Formule compacte »

- Quelle profession choisir ?
- Comment notre branche professionnelle peut-elle garantir une bonne relève ?
- Quelle pourrait être la bonne profession pour mon enfant ?
- Comment encadrer mes élèves dans le choix de leur profession ?

Le salon argovien des professions « ab'11 » qui s'est déroulé à Lenzburg a tenté de répondre à ces questions. Ce sont plus de 60 associations, organisations et institutions qui, sur plus de 5000 m² de surface d'exposition, ont présenté quelque 160 professions exigeant un apprentissage (voir www.ab11.ch).

Ce salon existe déjà depuis bientôt 30 ans. 30 années de développement qui lui ont permis de se dérouler désormais sur un rythme bisannuel. Ce sont en général des élèves des deux dernières années d'école obligatoire qui visitent cette exposition. Chaque année, quelque 16'000 jeunes commencent un apprentissage dans le canton d'Argovie.

Impressions :



Le facteur de tuyaux d'orgue Marco Venegoni en pleine discussion

Cette année, l'union argovienne des arts et métier a organisé la manifestation sous la devise :

NOUS CHERCHONS DES APPRENANTS

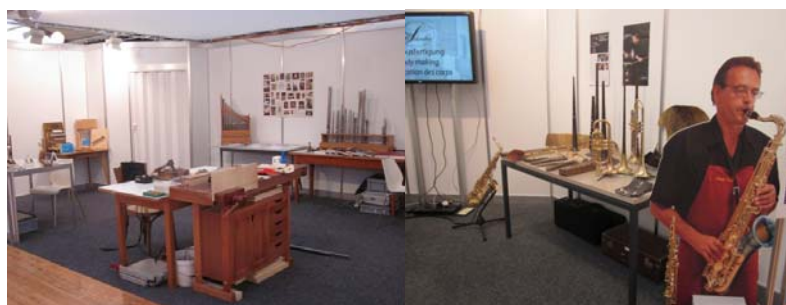
Plus de 35'000 jeunes saisi l'occasion de venir s'y faire une meilleure idée du monde professionnel.

<http://ab11.zto.ch/upload/docs/Anreise/Aug11.pdf> Aargauer Wirtschaft" - (Edition spéciale ab11).



L'apprenante Karin Berger

**Un stand présentait les activités d'un
FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE**



L'apprenante Amanda Li-Sai a donné d'intéressantes explications sur la profession facture de piano

Nous avons présenté les aspects des cinq branches liées à la facture d'instruments de musique : facture d'orgues, facture de tuyaux d'orgue, facture de piano, facture et réparation d'instruments à vent.

Des spécialistes et des apprenants ont eu la possibilité d'expliquer et de démontrer les finesses des activités d'un facteur d'instruments de musique à de nombreuses personnes intéressées, adolescents et parents.

Bruno Deppeler, enseignant spécialisé dans la facture d'instruments à vent

Projet «Plurilinguisme»

État des lieux



Le projet suit le plan prévu. Il a eu le bonheur d'être retenu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT et publié dans la rubrique «pool pratique» de son site Internet, intégré parmi les bonnes pratiques.

Une information écrite sur les échanges de places d'apprentissage planifiés a été adressée aux entreprises formatrices qui sont priées de soutenir la démarche. Les premiers échanges auront lieu bientôt. Un nouveau cadre donnera aux apprenants l'occasion d'élargir le champ de leurs expériences professionnelles et de progresser dans leur autonomie au travail et leur flexibilité. En séjournant dans une autre région du pays, ils pourront améliorer leurs connaissances dans une langue étrangère et enrichir leur vocabulaire professionnel. Le groupe du projet se réjouit des réactions positives qui lui sont parvenues et remercie les entreprises offrant cette possibilité aux jeunes en formation.

En novembre a eu lieu la première séance du groupe d'accompagnement: ce dernier observe l'avancement du projet et donne des retours d'information positifs. Il assiste le groupe de pilotage et soutient le projet dans son développement et la mise en œuvre des décisions prises. Ses membres sont des spécialistes de la formation professionnelle issus de diverses organisations. Il tiendra sa prochaine séance dans le cadre d'un échange de places d'apprentissage, dans une entreprise prenant part à l'expérience.

Walter Leist, président CIFIM

Perspectives pour la nouvelle année



- À fin janvier, au centre de compétence d'Arenenberg aura lieu un séminaire de deux jours, sous l'égide de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP, à l'intention des experts aux examens selon la nouvelle procédure de qualification.
- La première session d'examens finaux selon la nouvelle procédure de qualification se déroulera durant les semaines 24 et 25.
- En février et en août, l'équipe complète du personnel enseignant se réunira à nouveau pour deux fois deux journées de perfectionnement.
- Au printemps se poursuivront les pourparlers visant à définir des possibilités de collaboration avec des représentants d'autres instruments.
- La CIFIM favorise l'échange de places d'apprentissage et compte bien sur un large soutien des entreprises.
- Le comité directeur va étudier de près des mesures propres à garantir à long terme la sécurité financière de notre formation.

Walter Leist, président CIFIM

L'Union suisse des facteurs et réparateurs d'instruments à vent (VSB) se présente



La VSB a vu le jour en 1983. Cette association patronale s'est donné pour objectif de favoriser la collaboration des facteurs et réparateurs d'instruments à vent et leurs échanges professionnels à l'échelle nationale. Un autre but important était de poursuivre l'amélioration et le développement de la formation des apprenants.

Le règlement des années de la fondation a stipulé, entre autres, que tous les instruments soient désignés avec le nom du fournisseur et a prescrit les endroits où apposer la marque de l'entreprise. On a aussi défini des exigences minimales pour les ateliers et les réserves de pièces de rechange pour la réparation des instruments. Plusieurs de ces règles sont encore en vigueur.

Actuellement, la VSB compte 23 membres employant en tout environ 80 collaborateurs. Toutes les régions du pays sont représentées, sauf le Tessin.

Vu son effectif modeste, l'association permet aux membres d'entretenir de bons contacts personnels. *Cette proximité* a créé un sentiment communautaire qui constitue jusqu'à aujourd'hui l'âme de la VSB.

Le programme annuel prévoit souvent des visites d'entreprises de fabrication de fournisseurs: ces dernières années, les membres se sont rendus en France, en Allemagne, au Japon et aux États-Unis. Un voyage en Chine est en préparation.

L'échange professionnel est un domaine important de la vie associative: il explique sans doute pourquoi les normes de qualité en matière de réparation des instruments à vent sont en Suisse parmi les plus élevées au monde.

Quand de nouveaux produits apparaissent sur le marché, les spécialistes de la VSB sont souvent parmi les clients-tests. L'avis favorable de membres de la VSB est pour le produit une garantie universelle.

Actuellement, un groupe de projet travaille à de nouvelles directives pour les réparations, afin d'assurer la qualité du travail. Les directives aideront à mieux définir les coûts et à en faciliter le calcul.

Dans ses périodiques Brass Band et Unisono, l'association publie régulièrement des articles sur divers thèmes liés aux instruments à vent

L'assemblée annuelle, obligatoire, a lieu chez l'un des membres et occupe un jour entier. Le matin est réservé à la visite de l'atelier, le propriétaire présente son entreprise, et entre spécialistes, les conversations vont bon train. En plus de l'assemblée statutaire a lieu aussi un séminaire sur un thème de gestion ou de technique.

La formation professionnelle des jeunes est l'une des tâches centrales de l'association, et la VSB en assume la responsabilité essentielle. La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle exige des changements structurels. La formation menant à la qualification de facteur d'instruments de musique, dans le domaine qui nous occupe, comportera désormais quatre orientations: facture d'instruments à vent en cuivre/en bois ainsi que réparation d'instruments à vent en cuivre/en bois.

Ces dernières années, la direction de la VSB a consacré beaucoup d'efforts à la création des nouveaux profils des professions de facteurs d'instruments de musique.

Le président de la VSB siège au Comité directeur de la Communauté d'intérêts des facteurs d'instruments de musique (CIFIM). Deux autres membres du comité, responsables de la formation professionnelle d'une part et de la procédure de qualification d'autre part, sont engagés dans l'équipe chargée des examens finaux. La VSB délègue aussi des experts aux examens et quelques professeurs.

Les structures de formation requièrent de la VSB un engagement important. Jusqu'ici, fort heureusement, les personnes de bonne volonté prêtes à relever ces défis intéressants n'ont pas manqué.

Les membres continueront à l'avenir d'avoir à cœur de se retrouver dans l'association pour échanger leurs points de vue.

Ueli Scherrer, président de la VSB



Voilà qu'une année pleine de projets, de travaux et de jours passionnants touche à son terme. Comme le bilan annuel le mentionne, nombre d'objectifs et de tâches ont pu être réalisés grâce au travail considérable de chacun et chacune de nos collègues. Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement hors du commun, de votre confiance et de votre agréable coopération.

Nous vous souhaitons de paisibles fêtes de Noël et une bonne nouvelle année. Que 2012 vous soit prospère et que vive notre belle collaboration!

Secrétariat CIFIM

CIFIM, c/o Elin Office AG
Amthausgasse 3, 3011 Bern
Tél.: 031 313 20 00
Fax: 031 313 20 09
E-Mail: info@igmib.ch
www.igmib.ch